

Valérie Bouaziz Torron, Olivia Rauch-Ravise, Marina Lott de LATHAM&WATKINS

Cabinet d'avocats

Dans cet univers où la misogynie continue de sévir, les femmes s'organisent !

PAR EMMANUELLE GAGLIARDI ET AMÉLIE BÉCAT

La France compte plus de 50 000 avocats dont plus de la moitié sont des femmes. Si elles sont nombreuses à entrer au Barreau, elles sont également fort nombreuses à le quitter après quelques années — 49% selon une enquête du CNB.

La profession est réputée difficile : horaires contraignants, charge de travail conséquente, culture du présentisme, misogynie... Si l'adage veut qu'il n'y ait « point de sexe sous la robe », il semblerait que ce principe ne soit respecté qu'en théorie. Voir à ce sujet l'excellent film de Léa Fazer, *Notre univers impitoyable*.

D'une part, les femmes sont encore plus présentes en droit social, droit de la famille qu'en droit des affaires. Et elles gagnent moins que les hommes. Pour les recettes, la différence entre collaborateurs et collaboratrices de cabinets est de l'ordre de 20 %. Au niveau des avocats individuels, la différence est plus importante : les recettes nettes moyennes des hommes sont 1,8 fois supérieures à celles de femmes.

De là à ce que la justice se paupérise avec la présence croissante des femmes...

Pas de risque en tout cas pour les hautes sphères qui restent des sanctuaires masculins.

Dans les instances représentatives de la profession, le Conseil National des Barreaux, chargé de représenter la profession auprès des pouvoirs publics et le Conseil de l'ordre des avocats au Barreau de Paris les femmes ne dépassent pas les 30%.

Dominique de La Garanderie demeure à ce jour la seule femme élue Bâtonnier au Barreau de Paris.

Nous avons fait un zoom sur les cabinets d'affaires. Devant la présence croissante des femmes dans le métier, certains cabinets ont développé des initiatives women friendly avec un maître mot : réseautage. Pour monter, les femmes doivent ramener de nouveaux contrats, et pour cela, il faut qu'elles sortent du bureau !

Des réseaux, il en existe beaucoup dans la profession : entraide, lobbying, networking : nous avons fait pour vous le tour d'horizon.

Caura Barszcz est directrice de publication et rédactrice en chef de Juristes Associés et collabore à de nombreux magazines économiques. Journaliste diplômée de troisième cycle de droit international et européen, elle a participé à la création du premier organe de presse pour les avocats d'affaires et a été présidente du comité international de la Legal Marketing Association (LMA).

Caura est l'auteure d'ouvrages et d'études de référence. Elle publie chaque année la radiographie des cabinets d'avocats d'affaires. La cinquième édition de son *Guide des cabinets d'avocats d'affaires* pour lequel 110 cabinets ont été étudiés sort en librairie le 15 février (Éditions du Management).

Selon son étude (chiffres 2008), les femmes dans les cabinets d'affaires se répartissent à 15,5% en tant qu'associées tandis que 84,5% d'entre elles sont collaboratrices.

« Attention, dans les associés, il faut distinguer les equity partners qui possèdent des parts du cabinet, et les non equity partners. Les femmes sont plus souvent dans cette dernière catégorie ».

La profession se féminise de plus en plus et les femmes constituent des éléments dynamiques. Cependant, selon Caura, *« elles ont moins de possibilité d'évolution et la plupart des cabinets ne leur offrent pas forcément la possibilité de combiner leur vie professionnelle et personnelle. Devant ce constat, elles sont nombreuses à choisir de s'arrêter ou de monter leur propre cabinet ».*

Les raisons de ce phénomène sont liées à l'histoire de la profession, au départ très masculine et des mentalités difficiles à évoluer.

« Les associés hommes se font naturellement des dauphins et ont un attachement quasi-filial avec les juniors qu'ils font monter ».

« De plus, les femmes entrent moins dans les jeux de pouvoir et se servent également moins que les hommes des réseaux existant ».

Depuis un peu plus de cinq ans, Caura a créé un groupe de travail composé de femmes juristes. 25 femmes représentant 23 cabinets se réunissent pour discuter de ces freins et des actions à mener pour changer cela.

Aujourd'hui, 30,6% des cabinets mènent une politique en faveur des femmes. Opération de communication ou réelle prise de conscience ?

FEMMES ASSOCIÉES DANS LES 10 PLUS GROS CABINETS D'AVOCATS D'AFFAIRES.

Les 10 plus gros cabinets d'affaires n'ont aucun souci pour recruter des femmes. Plus de 50 % des avocats collaborateurs sont des collaboratrices. Les chiffres se gâtent au niveau des associés. Certains cabinets n'avaient, en 2008, toujours aucune femmes dans leurs partners.

CABINET	NOMBRE ASSOCIÉES	TOTAL ASSOCIÉS	% ASSOCIÉES
FIDAL	163	544	30,0
GIDE LOYRETTE NOUE	3	75	4,0
CMS FRANCIS LEFEBVRE	9	86	10,5
ERNST&YOUNG, société d'avocats	12	55	21,8
LANDWELL&ASSOCIÉS	21	71	29,6
CLIFFORD CHANCE Europe	2	35	5,7
FRESHFIELDS BRUCKHAUS DERINGER	0	—	0
LATHAM&WATKINS	8	38	21,1
WHITE&CASE LLP	3	26	11,5
BAKER&MCKENZIE	21	52	40,4

Source : juristes associés. Chiffres 2008.

Bons élèves :

BACKER&Mc KENZIE (serait-ce l'effet Christine Lagarde ?), FIDAL qui met l'accent sur la flexibilité du temps de travail, la possibilité de temps partiel, interroge ses employés sur le mode de management au féminin et a constitué un réseau de femmes avocates en interne via la DRH, LANDWELL&ASSOCIÉS, LATHAM&WATKINS avec son programme Women enriching Business où sur les 5 derniers associés, il y a eu 3 femmes.

En progression

FRESHFIELD : très mal noté en 2008, le cabinet a mis les bouchées doubles pour l'embauche des femmes (près de 63%). Il affiche désormais 6 associées sur 46, soit 13%. Il a mis en place des formations dédiées aux femmes, du coaching, du mentoring un observatoire de « best practices » et encourage la création de réseaux de femmes au sein du cabinet.

Carton rouge

GIDE et CLIFFORD qui ne nous ont d'ailleurs pas communiqué les politiques mises en place en 2009.

INITIATIVES WOMEN FRIENDLY



VALÉRIE LAFARGE-SARKOZY

PROSKAUER et les WOMEN'S AFFINITY GROUPS

Le cabinet Proskauer à Paris fait partie des rares cabinets d'avocats à compter plus de femmes associées que d'hommes (6 femmes pour 8 associés). Le fait d'avoir une majorité féminine ne résulte pas d'une volonté spécifique mais bel et bien d'une question de compétences. Et puis il faut dire qu'à l'échelle internationale, le cabinet mène une politique women friendly très développée. Les femmes sont donc naturellement mises en avant.

Chaque année a lieu le Women's Executive Law Forum. Cet événement est un forum annuel de discussions, d'échanges et de networking. Toutes les femmes associées et senior counsels de Proskauer dans le monde sont invitées à y participer et invitent leurs contacts. Il s'agit de se rencontrer, d'échanger, de construire et de renforcer les liens professionnels et personnels dans le monde de l'entreprise et du droit.

Le cabinet a également mis en place des Women's Affinity Groups ouverts à toutes les femmes collaboratrices en interne. Des déjeuners consacrés à l'aspect pratique du développement professionnel des femmes sont organisés dans le cadre de ces groupes. Lors de ces sessions, des femmes mais aussi des hommes avocats ont l'occasion de partager leurs connaissances et d'aborder des questions pratiques telles que : organisation de son travail, la gestion de projets, astuces pour un networking efficace. . .

Le cabinet Proskauer a aussi mis en place une politique de flexibilité du temps de travail avec le programme Flex Time, au demeurant ouvert tant aux hommes qu'aux femmes. Ce dernier permet aux avocats de gérer des événements de leur vie personnelle sans pour autant renoncer à leur carrière en adaptant leur temps de travail. Enfin le cabinet Proskauer est également partenaire de nombreuses associations telles que Women Equity For Growth avec qui le bureau de Paris a notamment collaboré.

Valérie Lafarge-Sarkozy, associée chez Proskauer depuis quatre ans, est l'une des associées qui insuffle les idées et la motivation sur les initiatives femmes. Sensibilisée sur le tard à ces problématiques, elle consacre désormais beaucoup de son temps au networking féminin et à la vie associative. Elle a d'ailleurs récemment reçu un prix pour son implication auprès de l'association *Toutes à l'école* destinée à scolariser les petites filles au Cambodge. Elle s'implique également, tout comme d'autres associés du bureau de Paris pour *Human Rights Watch*.

Valérie a longtemps avancé et évolué sans se poser de question sur le fait d'être une femme. « *Au bout d'un moment, je me suis rendue compte que ça devenait compliqué et que plus j'évoluais et moins les choses étaient faciles. A cette même période, Caroline Oulié, chasseur de tête, m'a contactée pour participer à la création du cercle ISIS. Il s'agissait de regrouper des femmes avocates associées au sein de cabinet d'affaires afin de partager, de confronter nos expériences. J'ai donc commencé à m'impliquer pour la cause des femmes que ce soit au niveau professionnel, au niveau de l'éducation mais aussi de la maltraitance à leur égard.* » Valérie est aujourd'hui impliquée dans de nombreuses associations et œuvre avec dynamisme pour faire changer les choses.



ANNE-LAURE DUFAU

CADJI et EN VIES DE FEMMES

Le cabinet d'avocats CADJI installé à Aix en Provence et à Grasse compte cinq associés dont trois sont des femmes. Sur les vingt personnes travaillant au sein du cabinet, seuls trois d'entre elles sont des hommes. Tous ensemble, ils ont élaboré un projet baptisé *En vies de femmes* rassemblant 20 femmes chefs d'entreprise et cadres dirigeantes établies en région Provence Alpes Côtes d'Azur. L'objectif est simple : offrir un autre regard sur l'entreprise et les femmes par le biais d'une exposition de photographies.

Initié par Anne-Laure Dufau, avocate associée du cabinet CADJI et photographe amateur, il s'agit d'un projet à la fois artistique, original et fédérateur. Anne-Laure rencontre Julia Santi, une journaliste consultante qui apprécie ses photos et pense à un projet d'exposition. Suite à un brainstorming collectif passionné chez CADJI, *En Vies de Femmes* naît.

Dans le contexte actuel de crise, le projet est un événement artistique porteur de valeurs positives fortes. Anne-Laure a photographié 20 femmes chefs d'entreprise et cadres dirigeantes dans leur milieu professionnel puis a réalisé un portrait d'elles lors d'un moment de leur vie personnelle. Au total, 40 portraits ont été exposés et ont constitué un véritable regard croisé sur des femmes dynamiques qui ne perdent pas l'envie malgré le contexte actuel de crise.

L'exposition s'est tenue en juin 2009 dans le cabinet d'Aix en Provence et a permis de délivrer un message positif sur l'entreprise, la femme et la dynamique qui les unit.

LATHAM&WATKINS et le WEB

Le cabinet Latham & Watkins a mis en place depuis novembre 2006 un réseau interne appelé WEB (Women Enriching Business). Ce dernier est développé à l'échelle mondiale et réunit l'ensemble des avocates du cabinet. A Paris, le WEB est animé par Valérie Bouaziz Torron, Olivia Rauch-Ravisé, 2 associées, et Marina Lott, business development manager.

Le cabinet propose déjà un certain nombre de mesures destinées aux femmes et aux hommes telles que l'aménagement du temps de travail, la possibilité de s'absenter pour des projets familiaux ou personnels et des séances de training. Chaque collaborateur junior a également un mentor qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme.

Le réseau WEB se propose d'aller plus loin et d'aider les femmes dans leur développement professionnel par des sessions de coaching, axées sur le leadership féminin mais organise également des séances de formation sur le business development, nerf de la guerre pour devenir associée.

Les petits-déjeuners du WEB sont régulièrement organisés. Une intervenante est invitée à venir parler d'un sujet d'actualité. Ces rassemblements remportent un franc succès et ce sont plus de 80 personnes qui se retrouvent à chaque fois. Parmi elles, des membres du WEB bien sûr mais sont également invitées des femmes au profil différent faisant partie des contacts, amies ou clientes des membres.

En externe, le réseau s'attache à créer ou à collaborer à des événements festifs et professionnels.

La lettre mensuelle du WEB récapitule les événements du mois, rédige un compte rendu des séances de coaching et training et propose des invitations à de nouveaux événements.

LES RÉSEAUX



WOMAN LAWYER INTEREST GROUP

Créé à l'initiative de l'International Bar Association (IBA) lors de la présidence de Diana Kempe, le Women Lawyers Interest Group (WIG) existe dans plusieurs pays et a pour but de réunir les femmes avocates et de leur proposer ateliers et conférences.

En France, c'est Aline Poncelet, associée chez Paul Hastings depuis 2004, qui a répondu à l'appel de Diana qu'elle avait rencontrée quelques années auparavant. C'est en effet lors d'un congrès de l'IBA à New Delhi, il y a quinze ans, que les deux femmes font connaissance. C'est d'ailleurs également à cette même occasion qu'Aline, jusque là peu sensibilisée à la situation des femmes avocates, a un déclic. « Je me suis retrouvée à Delhi au milieu de milliers d'hommes, ce fut un grand moment de solitude. J'avais repéré une conférence dédiée aux femmes. Après avoir lutté pour trouver la salle, je suis finalement arrivée dans une toute petite pièce à l'écart et là nous étions 22 ! Parmi ces femmes se trouvait Diana Kempe. » C'est donc tout naturellement qu'Aline participe à la création du réseau WIG en France, en juillet 1997.

Au départ, il s'agissait de réunir les femmes membres de l'IBA mais devant le peu de membres, Aline Poncelet décide d'étendre le réseau à l'ensemble des femmes avocates puis par cooptation à toutes les femmes ayant un rapport avec la profession. Elles sont aujourd'hui environ 400 à faire partie du réseau.

WIG se positionne comme un réseau mettant en avant des « role models » pour les femmes. Forte de son expérience et à force d'observer et de recueillir des témoignages, Aline a réalisé que les femmes sont à la recherche d'exemples et de modèles auxquels elles peuvent s'identifier.

« J'ai beaucoup réfléchi à la question et je pense que le problème des femmes se situe au niveau de l'envie d'avancer. Elles n'ont aucun problème de compétences. Voir des femmes qui ont réussi et qui leur confient leur expérience leur donne courage et motivation. Cela permet un processus d'identification : elles se disent qu'après tout, c'est possible. »

Il existe un réel plafond de verre qui fait que les femmes avocates et même les femmes dans le monde professionnel en général, ont du mal à évoluer. Le fait de rencontrer des femmes qui ont réussi à casser ce plafond de verre provoque un phénomène d'impulsion et déclenche souvent une envie de faire de même. »

Le WIG organise donc des dîners, six fois par an, durant lesquels une intervenante est amenée à parler de son expérience et d'un sujet qui lui tient à cœur ou faisant référence à l'actualité. « Il est frappant de constater que la majorité des speakers que nous avons reçues se sont exprimées à la fois sur elles-mêmes et sur un sujet qui leur tenait à cœur, plutôt que sur l'actualité. Cette passion et le fait de se livrer créent une connivence avec les convives. WIG donne ainsi aux femmes de l'énergie pour avancer et évoluer dans leurs responsabilités. »

ASSOCIATION FRANÇAISE DES FEMMES JURISTES

Créée en 2001 par Dominique de la Garanderie, présidée ensuite par Marie-Jeanne Campana, l'Association Française des Femmes Juristes (AFFJ) réunit des femmes de toutes professions juridiques : avocates, notaires, avouées, juristes d'entreprise, magistrates, ...

Aujourd'hui, c'est Béatrice Castellane, fondatrice de son propre cabinet d'affaire en 1987, qui en a pris la direction. Outre les actions de lobbying qu'elle poursuit, elle organise les rencontres et colloques (en association avec l'EWLA, european women lawyer's association). Parmi les derniers événements en date, une rencontre a eu lieu en novembre 2009 sur le thème : *Nouvelle donne, l'arrivée des femmes dans les instances dirigeantes* avec parmi les invitées, Armelle Carminatti, Dominique de la Garanderie, Brigitte Gresy, Ana Palacio, Carol Xueref.

Béatrice a une approche très anglo-saxonne de son métier : « Les avocat(e)s doivent sortir de leurs bureaux et aller chercher les clients. Elles doivent également rayonner hors du territoire français. C'est en s'appuyant sur l'international et en étant visible à l'extérieur qu'on va à la conquête de ses clients en France ! »

ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIERES JURIDIQUES

Présidée par Marie-Cécile Moreau depuis 2007, l'association est auteure de nombreux rapports dont *L'adoption* (1984), *La femme et la vie politique* (1986), *La femme chef d'entreprise* (1990).

ASSOCIATION FRANÇAISE DES FEMMES FISCALISTES

L'A3F, créée en 2005 à l'initiative de Delphine Charles Peronne regroupe fiscalistes, avocates, femmes de l'administration fiscale.

ASSOCIATION DES JURISTES ET ENTREPRENEURES

L'association des Juristes et Entrepreneures, née en août 2008, s'est fixée comme objectif la promotion des femmes à travers des formations et du réseautage tout en développant une communication transversale entre professions et associations. L'offre de formation couvre

la créativité, les performances et le leadership par un accompagnement personnalisé «cousu main» et inclut également des modules traitant des problématiques de la création et de la gestion des structures entrepreneuriales, qu'elle qu'en soit leur forme juridique.

Les Dîners Festifs des Juristes et Entrepreneures ont également lieu 3-4 fois par an au Palais du Luxembourg à Paris et rassemblent à chaque fois entre 80 et 100 personnes, venus écouter des intervenants de qualité. La prochaine rencontre, en mars, sera sur le thème des Role Models.

L'Association des Juristes et Entrepreneures a été co-créée par Odile Lajoix qui en est aujourd'hui la présidente. Avocate, Odile a, entre autres, participé également à la fondation du Women International Group de l'International Bar Association en 1997.

Odile est réservée quand à la féminisation du métier d'avocat. « Les départements les plus lucratifs comme ceux des M&A (fusions-acquisitions), où les contrats sont beaucoup plus juteux, sont presque exclusivement masculins. Les femmes se cantonnent souvent au droit de la famille, droit du travail, droit pénal. Celles qui souhaitent se lancer dans cette profession doivent absolument actionner tous leurs réseaux : écoles, rencontres professionnelles et privées, colloques et passer leurs temps en réunions et cocktails, comme le font les hommes ».

Odile a également lancé l'appel du 18 juin 2007 pour persuader les femmes de toutes religions et de toutes les classes sociales d'inciter leurs filles et petites-filles à se lancer en politique. Tout un programme !